

VILLE d'ESQUELBECQ

Séance du Conseil Municipal du 21 février 2008 à 19 heures en mairie - PV synthétique

1 - les procès verbaux des séances des 8 août, 30 août, 23 octobre et 11 décembre 2007 sont adoptés à l'unanimité.

2 - 2008 - 02 - 020 - ADMINISTRATION GENERALE

AFF. 399

Mouvements de communes au SIAN

Le Comité Syndical du SIAN a délibéré pour d'une part un transfert de compétence et d'autre part pour l'adhésion de nouvelles communes au SIAN :

- Syndicat intercommunal d'assainissement de la RAVINE (59) et la commune de CLETY (62)
- OISY-le-Verger (62) - BAYENGHEM-Les-Eperlecques (62) - SAUCHY-Cauchy (62) - SAINT-VAAST-en-Cambresis (59)
- SERANVILLIER-Forenvile (59).

3 - 2008 - 02 - 020 - ADMINISTRATION GENERALE

AFF. 400

AFFAIRE SCI de la Quincaillerie c/ Commune d'Esquelbecq - contentieux du droit des sols - Poursuite du contentieux en cassation.

Après avoir délibéré le 30.08.2007 en autorisant le Maire à prendre les conseils d'un avocat au Conseil d'Etat (Me Yves RICHARD), ce dernier a rendu ses conclusions. Il estime qu'un pourvoi en cassation est tout à fait recevable ; dans ce cas il entraînerait la cassation totale de l'arrêt. Me RICHARD ne prétend à ses honoraires que dans la mesure où il obtient la cassation du jugement de la cour d'appel.

Le Conseil décide de poursuivre la procédure.

4 - 2008 - 02 - 022 - FINANCES

AFF. 401

ETAT des RESTES à REALISER en 2007 à reporter sur l'exercice 2008.

Le montant à reporter s'élève à 29 816.31 € (divers travaux et matériel d'investissement). Cette somme sera portée au Compte Administratif 2007 et au prochain budget 2008.

5 - 2007 - 4 - 022 - FINANCES

AFF. N° 402

COMPTE ADMINISTRATIF 2007

Le Conseil Municipal adopte le compte administratif et l'affectation des résultats.

Le compte administratif 2007 présente un :

- excédent de fonctionnement sur les réalisations de l'exercice de + 172 685.59 €, et, compte tenu de la reprise du solde positif de l'exercice 2006, un **excédent total de + 357 529.34 €**
- excédent d'investissement sur les réalisations de l'exercice de + 139 051.23 €, et, compte tenu de la reprise du solde négatif de l'exercice 2006, un **déficit de - 40 193.48 €**, auquel il y a lieu d'ajouter les restes à réalisés pour - 29 816.31 €, soit un déficit à couvrir de **[70 009.79] €**.

Les résultats sont affectés de la façon suivante :

- affectation Recettes d'investissement = 70 009.79 + 111 000.00 € (capital emprunts) = + 181 009.79 €
- solde de EXCEDENT de fonctionnement à reporter = + 176 519.55 €

Large débat à l'occasion du vote.

Bernard FIOLET	Didier ROUSSEL
<p>1 - constat : une dette en diminution sur le budget mais en augmentation sur crédits de trésorerie pour la salle de la Chênaie ; il soupçonne un détournement des fonds européens destinés à couvrir des travaux d'investissement, au profit des fêtes communales dont le budget a été largement dépassé cette année.</p> <p>Evolution entre 2001 et 2007 sur les points suivants :</p> <p>2 - la masse salariale a augmenté de 30 % en 6 ans ; elle représente 40 % des dépenses de fonctionnement.</p> <p>3 - les recettes des impôts ont peu augmenté alors qu'en réalité le contribuable remarque une augmentation de 47 %</p> <p>4 - le budget 'subventions aux associations' a diminué en 6 ans</p>	<p>1 - la dette exprimée a un côté artificiel puisqu'il faut emprunter en attendant la réception des subventions. Les fêtes sont réalisées en partenariat avec l'Etoile (commerçants) et seront subventionnées à 50 % par le FISAC (fonds d'Etat).</p> <p>2 - la masse salariale est un retour de services à la population.</p> <p>3 - les impôts : il y a eu un grand travail de remise à niveau avec les services du cadastre, dans un souci d'équité et de justice vis-à-vis de tous les esquelbecquois.</p> <p>4 - nous accompagnons les associations du mieux que nous le pouvons et sommes toujours à leurs côtés.</p> <p style="text-align: center;">Marie-Annick WULLENS</p> <p>Tient à préciser que les fonds européens n'ont en aucun cas été détournés au profit des fêtes locales. La fête flamande et les acquisitions pour les marchés (barnums...), sont des actions financées par l'Europe dans le cadre du partenariat avec Diksmuide.</p>

6 - 2007 - 4 - 022 - FINANCES

AFF. N° 403

COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR PERCEPTEUR POUR 2007

Similaire en tous points au compte administratif de la commune. Adopté à l'unanimité

7 - 2008 - 02 - 020 / 80 - ADM. GENERALE / VOIRIE

AFF. 404

DGE 2008 - demande de subvention auprès de l'Etat - parking de la Gare

Les travaux de réfection et de réorganisation, sont estimés à 200 000 € HT. Les dossiers doivent être adressés en Sous Préfecture pour le **29 février 2008**. Le taux de subvention est compris entre 25 % et 35 %.

8 - 2008 - 02 - 020/82 - ADM. GENERALE/ AFF. FONCIERES

AFF 405

ACQUISITION / VENTE d'un immeuble 67 route de Bergues - propriété de Mr ANDRIES

Suite à la réunion du Conseil du 8 août dernier et à la décision d'acquérir l'immeuble 67 rue de Bergues jouxtant la Maison de Retraite, et vu le projet d'extension dans le cadre de l'accueil d'une unité ALZHEIMER, le Conseil décide, à l'initiative de la Maison de Retraite, de se désister au profit de la Maison de Retraite pour la totalité de la propriété.

La séance est levée à 20h30

A l'occasion de la dernière séance du conseil avant les élections municipales, Mr le Maire remercie tous les élus pour l'excellent travail accompli durant les 7 années, ceux qui ne se représenteront plus ainsi que ceux qui repartiront avec lui.
